



**COMMUNIQUÉ FINAL DE LA 11^{ème} CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS
D'ASSEMBLÉES ET DE SECTIONS DE LA RÉGION AFRIQUE DE L'APF
OUAGADOUGOU ; 26-27 avril 2019**

A l'invitation de la Section burkinabè de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), la 11^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique s'est réunie à Ouagadougou, le vendredi 26 avril 2019.

Ont pris part à cette Conférence, les délégations parlementaires des pays ci-après :

- Le Burkina Faso ;
- La République du Burundi ;
- La République du Cameroun ;
- La République Centrafricaine ;
- La République du Congo ;
- La République Démocratique du Congo ;
- La République de Côte d'Ivoire ;
- La République Arabe d'Egypte,
- La République de la Guinée (Conakry) ;
- La République du Gabon ;
- La République de Madagascar ;
- La République du Rwanda ;
- La République du Mali ;
- Le Royaume du Maroc ;
- La République du Niger ;
- La République du Sénégal ;
- La République du Tchad ;

La 11^{ème} conférence a également connu la participation de délégations invitées à savoir :

- Le Parlement Panafricain représenté par son président, l'honorable Roger NKODO-DANG, a également pris part à cette conférence.
- L'Union Parlementaire Africaine, représentée par le Secrétaire Général, M. IDI GADO BOUBACAR,
- Le G5-Sahel, représenté par son secrétaire permanent Monsieur sons secrétaire permanent M ; Maman Sambo SIDIKOU.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été articulée autour de deux principales allocutions : le mot de bienvenu de Son Excellence Monsieur Alassane Bala SAKANDE, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, président de la section hôte et le discours d'ouverture de Son Excellence, Monsieur Jean Max RAKOTOMAMONJY, président de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar et Président de la 11^{ème} conférence.

Se réjouissant du choix porté sur le Burkina Faso pour abriter cette 11^{ème} conférence, le président de la section hôte dans son mot de bienvenue a précisé qu'au-delà des objectifs propres de la rencontre, elle reste le témoignage de l'engagement des sections membres à œuvrer au sein de l'APF, à la construction d'un espace francophone porteur de développement ; l'expression de leur attachement aux valeurs qui doivent toujours constituer notre identité à savoir, l'amitié, la solidarité et à la fraternité.

Tout en saluant la pertinence des choix thématiques de cette 11^{ème} session, il a rappelé la nécessité pour les Etats, d'un renforcement urgent et impératif de la coopération et de la solidarité face aux défis qu'ils partagent.

Abordant la question sécuritaire, le président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso a salué la forte caution toujours apportée par l'APF aux initiatives du G5sahel et de l'intérêt que la communauté parlementaire francophone a toujours apporté au G5 Sahel.

S'intéressant la problématique de l'état civil en Afrique, il a fait remarquer que ce problème quasi ignoré dans plusieurs contrées constitue un réel fléau au regard du nombre de personnes vivant sans déclaration de naissance.

Pour sa part, le président de la 11^{ème} conférence, Son Excellence Jean Max RAKOTOMAMONJY, a traduit la reconnaissance de la région Afrique de l'APF aux autorités burkinabè, notamment à la section burkinabè pour avoir accepté abriter cette 11^{ème} session.

Déclinant les attentes de cette 11^{ème} conférence, notamment les sujets à l'ordre du jour il a souhaité de fructueux échanges aux participants en renouvelant ses remerciements à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs de la présente conférence.

Une photo de famille a sanctionné la fin de la cérémonie d'ouverture.

2. Communication du président de la conférence

Cette communication a été précédée par un réaménagement de l'ordre du jour proposant de ramener la présentation du rapport du chargé de mission Afrique juste avant les divers. Cette proposition a été adoptée par la plénière. Le président de la conférence a fait à la conférence un compte rendu de la réunion du bureau de l'APF qui s'est tenue à Bruxelles. Les membres du bureau ont à cette occasion, donné un avis favorable à l'adhésion de la Polynésie française à l'APF qui passe de statut d'observateur au statut de membre plein.

Toujours au titre de communication, Madame Angélique NGOMA, Présidente de la commission de la coopération et du développement de l'APF a fait un plaidoyer sur la situation des enfants sans identité ou enfants n'ayant fait l'objet d'aucun enregistrement à l'état civil.

Ce plaidoyer a précédé la projection d'un film intitulé « les enfants fantômes ». Ainsi, la conférence a exhorté les différentes sections à faire sienne la loi-cadre sur l'état civil en préparation par l'APF.

3. Communications thématiques introductives du secrétaire permanent du G5-Sahel

Le secrétaire permanent du G5-Sahel a fait à la conférence une communication sur la mission, les instruments et le bilan actuel du G5-Sahel.

Les documents de cette communication sont en annexe au présent communiqué final.

Situant le contexte sécuritaire dans le sahel, le SP du G5 a présenté l'architecture de son organisation avant de faire une synthèse des grands projets et programmes en cours et de leur état de mise en œuvre actuel. Ces projets touchent tant les infrastructures que le soutien à la transformation sociale des communautés.

4. Situation politique et sociale dans les pays de l'espace francophone d'Afrique

Les sections suivantes à la conférence ont tour à tour présenté de manière succincte la situation politique et sociale dans leurs pays respectifs : le Mali, le Niger, la Centrafrique, le Gabon, le Tchad, le Cameroun, le Burundi, le Sénégal, le Burkina Faso, le Congo Brazza, le Rwanda, l'Égypte.

5. Rapport d'activités du Chargé de mission de la Région Afrique

Le Chargé de mission de la Région Afrique a présenté son rapport d'activités à la conférence qui l'a adopté après quelques échanges n'ayant pas d'incidences majeures sur le fond.

6. Préparation de la XXVII^{ème} Assemblée régionale Afrique de l'APF.

La Conférence a adopté le projet d'ordre du jour proposé pour la 27^e Assemblée régionale Afrique de l'APF qui aura lieu Rabat au Maroc en

juin 2019. Toutefois, la fixation de la date devra tenir compte de la date de la 74^{ème} session du comité exécutif de l'Union Parlementaire Africaine prévue à Bangui en République Centrafricaine les 13 et 14 juin 2019.

7. Lieu et date de la 12^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections

La Conférence a accueilli favorablement l'invitation de la section Rwandaise d'accueillir la 12^{ème} conférence des Présidents d'Assemblées et de sections. Celle-ci se tiendra donc à Kigali en fin mars 2020.

8. Divers.

La conférence au titre des divers a abordé la question des coûts induits par les réunions et les alternatives possibles pour alléger cette charge supportées par les sections. A ce sujet, la conférence a mandaté le chargé de mission Afrique en rapport avec le Secrétariat général de l'APF de faire une proposition concrète à la prochaine régionale Afrique.

Abordant la question des cotisations, la conférence exhorte les sections non à jour à régulariser leur situation avant la 45^{ème} session de l'APF.

Appréciant le travail remarquable du Secrétaire général de l'OTICE (Organisation pour le traité d'interdiction des essais nucléaires), Monsieur Lassina ZERBO, la conférence a lancé un appel à l'endroit des sections Afriques afin qu'elles adoptent les instruments juridiques internationaux relatives à cette problématique.

La conférence a également approuvé l'initiative d'apporter le soutien de la Région Afrique concernant la candidature d'une francophone à la FAO, Madame Catherine Geslain-Lanéelle.

Fait à Ouagadougou, le 26 avril 2018